

CONSEIL DU 30 MARS 2011

➔ VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil adopte les propositions de la commission des finances, à savoir :

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
Taux 2009	8,97	16,56	76,73
Taux 2010	9,08	16,77	77,69
Taux 2011	9,19	16,98	78,66
Variation 2011/2010	+ 1,21 %	+ 1,25 %	+ 1,25%

➔ BUDGET GÉNÉRAL 2010 : compte administratif et de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil adopte ces deux comptes ainsi que l'affectation du résultat.

FONCTIONNEMENT		
DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
754 604,08 €	1 087 623,59 € (dont 460 280,43 € de report 2009)	333 019,51 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
401 442,34 € (dont 197 002,24 € de report 2009)	339 288,89 €	-62 153,45

Le résultat du budget de fonctionnement, 333 019,51€ est affecté de la manière suivante :

- ➔ pour 62 153,45 € à la couverture du déficit du budget d'investissement,
- ➔ pour 270 866,06 € en report d'excédent sur le budget primitif général 2011, à la section fonctionnement.

➔ BUDGET PRIMITIF GÉNÉRAL 2011

Après examen détaillé, ce budget est voté. Il s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	875 186,06 €	875 186,06 € (dont 270 866,06 € de report 2010)
Investissement	450 867,30 € (dont 62 153,45 € de report 2010)	450 867,30 €

Principaux nouveaux programmes d'investissement :

- ➔ **Réhabilitation des ouvrants de l'école et de la cantine :** 35 000 €
- ➔ **Aménagements de locaux :** 16 000 €
- ➔ **Equipements divers :** 15 000 €
- ➔ **Embellissement :** 6 000 €
- ➔ **Signalétique :** 5 000 €

➔ Mise aux normes d'équipements sportifs :

8 000 €

➔ Achat de licence IV : 7 200 €

➔ BUDGET SPÉCIFIQUE POUR L'ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Après examen détaillé, ce budget est voté. Il s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
5 198,21 € (dont 766,18 € de report 2010)	0 €	-5 198,21 €
INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes (dont emprunt et subventions)	Résultat
238 156,48 €	243 812,24 € (dont 238 562,24 € de report 2010)	5 655,76 €

Les résultats de ces deux budgets sont reportés sur le budget primitif 2011 de l'Îlot du Jardin Public.

➔ BUDGET PRIMITIF POUR L'ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Après examen détaillé, ce budget est voté. Il s'équilibre comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	11 698,21 € (dont 5 198,21 € de report déficit 2010)	11 698,21 €
Investissement	30 355,76 €	30 355,76 € (dont 5 655,76 € de report excédent 2010)

➔ QUESTIONS DIVERSES

➔ **PLU** : Monsieur le Maire informe le Conseil que la Préfecture a exercé un recours auprès du Tribunal administratif, du fait que le PLU prévoit des tailles minimales de parcelles dans certaines zones d'assainissement non collectif.

➔ **Epicerie-bar** : un nouveau candidat s'est présenté à la Mairie pour la reprise de ce commerce.

➔ **Courrier de la Mairie de Mouzieys-Teulet** : la commune de Mouzieys-Teulet a écrit aux maires des communes de la C2A afin de leur faire part de son souhait d'intégrer la communauté d'agglomération.

➔ **Inauguration des logements sociaux** : elle aura lieu le samedi 14 mai à 11 h 30, en présence de Madame Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la Préfecture.